

Vers un allègement du programme de SES en seconde dès la rentrée !

Nous avons été reçus en intersyndicale ce 25 mai par la Dgesco. Cette audience fait suite aux demandes d'allègement du programme de SES déposées par l'APSES (association des profs de SES) que nous avons immédiatement soutenues dès décembre 2015.

L'allègement porté par l'APSES et les organisations syndicales a été acté. A la rentrée 2016 les questions obligatoires seront ramenées de 8 à 6. Cet allègement doit être présenté au CSE du 9 ou du 30 juin pour une application à la rentrée 2016.

Ce programme en vigueur depuis la réforme du lycée était une des causes de la souffrance professionnelle des collègues de SES et de difficultés pour les élèves dont 85 % suivent cet enseignement en seconde.

Sud éducation se félicite donc de cette avancée qui fait suite à celles obtenues concernant la réécriture des programmes de SES en première et terminale en 2011.

Elle ne règle pas pour autant la question de la place des SES au lycée qui doit être repensé dans le cadre plus large de la réforme du lycée. En seconde la faiblesse horaire en SES n'est pas dissociable d'une remise en question des « enseignements d'exploration » qui ont abouti à un saupoudrage horaire et au maintien dans les faits d'une pré-orientation de nature sociale.

Cette situation est d'autant plus préjudiciable que la série ES reste l'une des plus demandées par les élèves. De plus les conditions de travail sont particulièrement difficiles avec des effectifs en classe entière généralement très chargés depuis la suppression globale des dédoublements nationaux par la réforme du lycée.

Au delà de la bouffée d'oxygène que devrait apporter cet allègement, c'est bien la réforme du lycée qui doit être remise en cause contrairement au satisfecit que vient d'en tirer le ministère.